



Union Nationale
UNAF
ORGANISATEUR
DU CONGRÈS
APIMONDIA 2009
de l'Apiculture Française

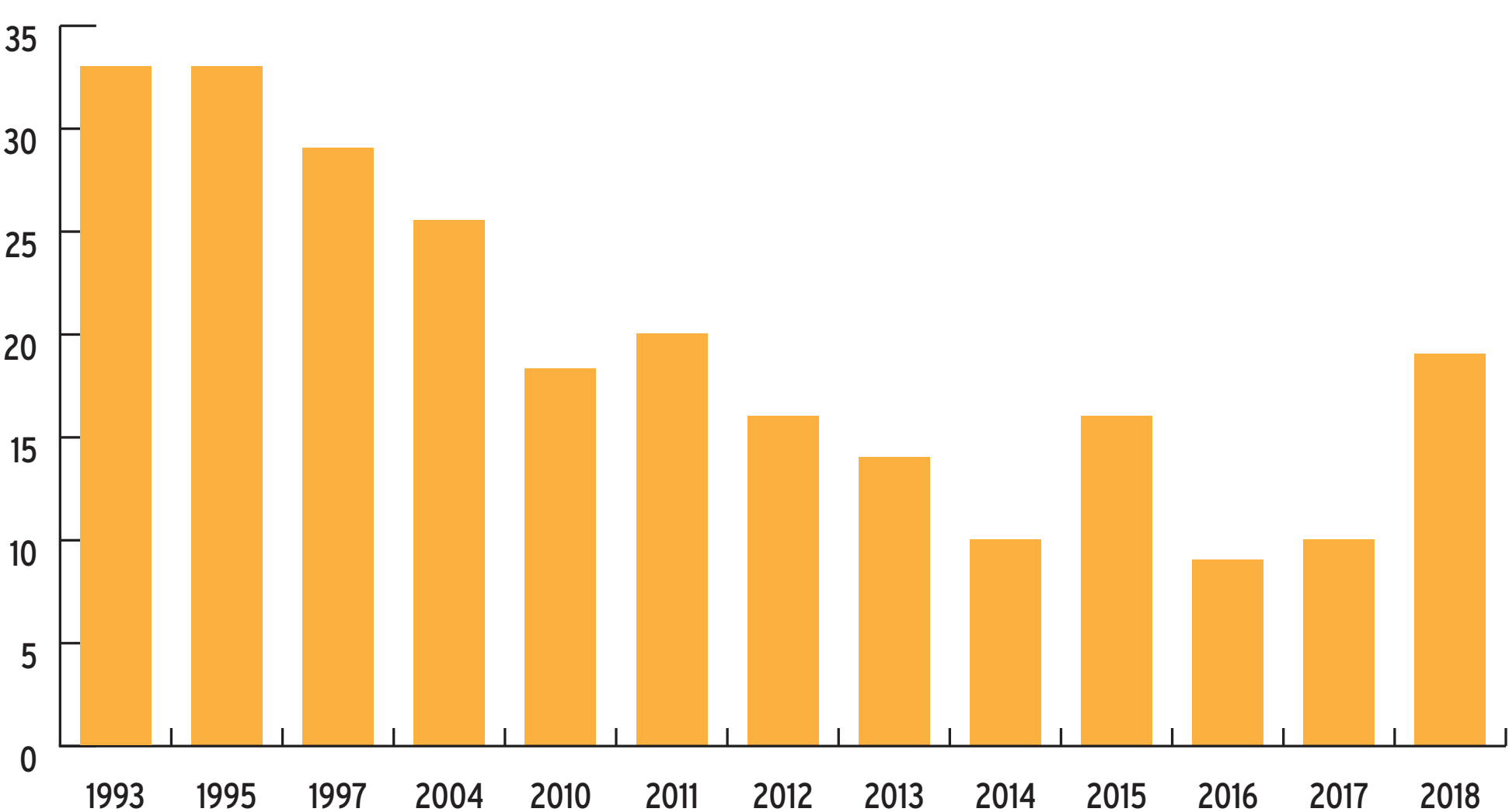
LES APICULTEURS FRANÇAIS CONTRE LES INSECTICIDES SYSTEMIQUES

25 ANS DE COMBAT

L'APICULTURE FRANÇAISE DEPUIS 1995 : UNE SITUATION DRAMATIQUE

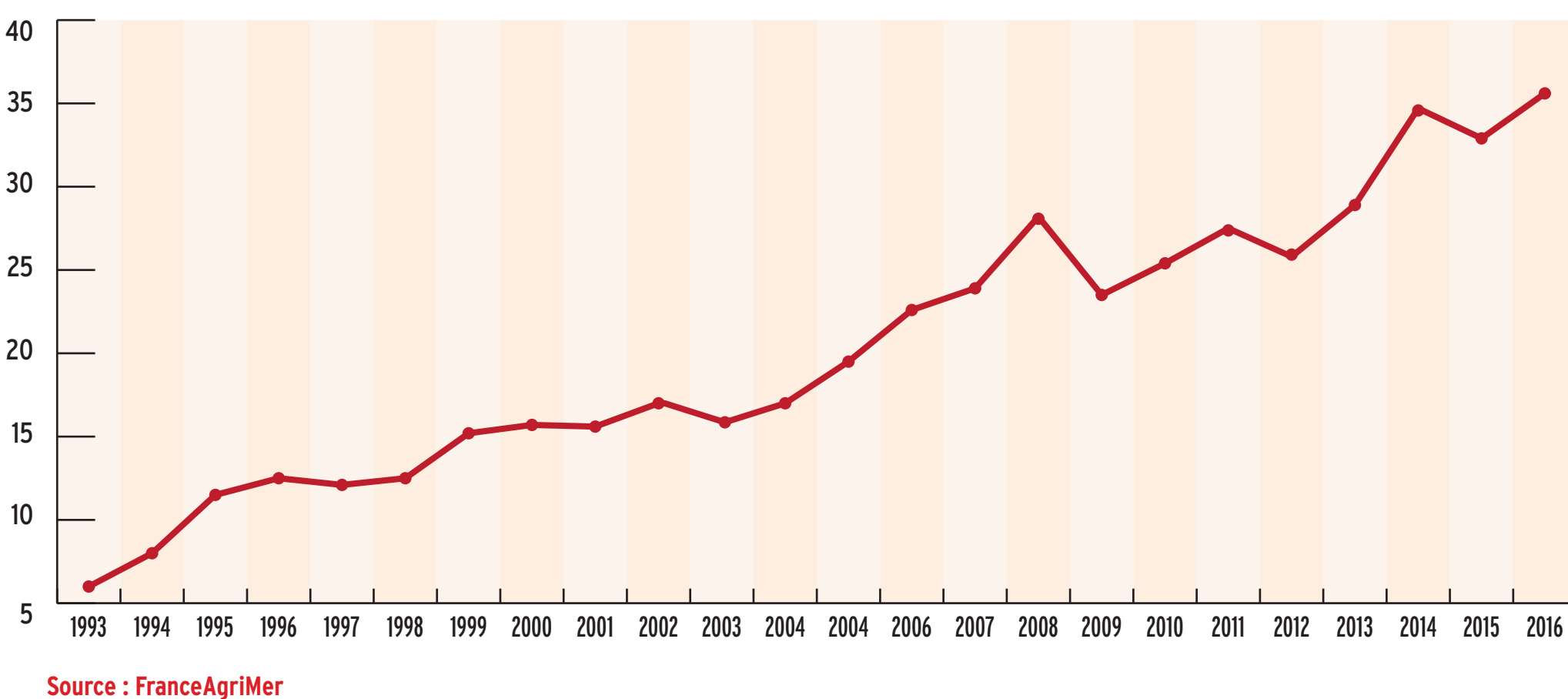
Au début des années 1990, les insecticides néonicotinoïdes font leur apparition en France. Depuis lors, environ 300 000 ruches périssent chaque année et doivent être reconstituées. Les mortalités sont passées de 5 à 30%¹. Les rendements de miel par ruche ont été significativement réduits divisant la production de miel française par deux en 25 ans. Dans le même temps, les importations françaises de miel ont explosé.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE MIEL (en milliers de tonnes)



Sources : audit GEN 2004, audit Protéis 2012, données FranceAgriMer et UNAF

ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS FRANÇAISES DE MIEL (en milliers de tonnes)



Source : FranceAgriMer

UNE FORTE MOBILISATION DES APICULTEURS...

> LES PREUVES SCIENTIFIQUES DE LA TOXICITÉ S'ACCUMULENT

Dès le départ, les producteurs de ces nouveaux insecticides ont nié leurs effets sur les abeilles : « les abeilles n'accèdent pas à la molécule », « la rémanence est bien maîtrisée », « les doses sont inoffensives » ...

Mais face à ces discours, de plus en plus d'études ont progressivement confirmé les observations des apiculteurs : l'imidaclopride se retrouve bien dans les pollens et le nectar², les produits sont très rémanents et toxiques aux doses infinitésimales présentes dans les pollens et le nectar³.

Dès 2003 et 2004, un Comité scientifique et technique créé par le gouvernement français concluait que l'imidaclopride et le fipronil posaient des « risques préoccupants pour les abeilles », « conformes aux observations des apiculteurs »⁴. Dix ans plus tard, ces résultats sont confirmés par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA)⁵...

> UN COMBAT JURIDIQUE ACHARNÉ

Le gouvernement français a fait preuve d'une grande inertie. En conséquence, les apiculteurs français ont décidé de s'engager fermement dans un combat juridique pour interdire ces produits et faire respecter leurs droits. Entre 1998 et 2019, l'UNAF a engagé ou est intervenue dans plus de 20 procédures judiciaires⁶ contre les autorisations de ces insecticides toxiques, leurs producteurs ou le gouvernement français.

> UNE MOBILISATION MÉDIATIQUE SANS PRÉCÉDENT

> Des manifestations d'apiculteurs réunissant toute la filière et rassemblant une large coalition d'organisations environnementales et paysannes ;

> Depuis 2005, une campagne de sensibilisation environnementale appelée « Abeille, sentinelle de l'environnement »⁷. Un nombre important de ruches ont ainsi été déposées sur les immeubles des collectivités locales ou d'entreprises créant de réelles opportunités de montrer le rôle des pollinisateurs et de mettre en évidence les causes de leur disparition.

> La mobilisation des élus : à partir de 2010, l'UNAF a mis en place un comité de soutien des élus à l'abeille et aux apiculteurs composé de parlementaires qui s'engagent à défendre les intérêts de l'abeille⁸.

DES MOYENS IMPORTANTS DÉPLOYÉS

> Des frais juridiques considérables (supérieurs à 600 000 euros)

> Des moyens humains significatifs : l'UNAF compte aujourd'hui une équipe de 10 salariés dont une responsable des relations presse et des chargés de mission thématiques.

> Des échanges permanents avec les scientifiques

> Une participation active au lobbying européen : l'UNAF fait partie de BEE LIFE, une coordination d'apiculteurs européens visant à étudier l'impact des pesticides sur les abeilles et interpeller les décideurs européens.

> Dès 2010, constitution d'un Comité de soutien des élus à l'abeille rassemblant députés, sénateurs et eurodéputés français : près de 180 parlementaires y adhèrent à ce jour.

... QUI A CONDUIT À DES VICTOIRES DIFFICILES ET TOUJOURS REMISES EN QUESTION

En quelques années, la bataille scientifique, juridique et médiatique a permis d'arracher certaines victoires.

1999 Suspension du Gaucho (imidaclopride) sur tournesol⁹

2004 Suspension du Gaucho sur maïs¹⁰

2005 La France interdit l'utilisation du Fipronil sur toutes les cultures¹¹

2011 Le Conseil d'Etat annule les autorisations du Cruiser maïs (thiamethoxam) pour les années 2008, 2009¹² et 2010¹³.

Mai 2012 L'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments reconnaît enfin que l'évaluation de l'impact des pesticides sur les abeilles présente de nombreuses carences¹⁴.

Juin 2012 Le ministre français de l'Agriculture retire l'autorisation du Cruiser colza et lance au niveau européen une procédure pour réévaluer les impacts sur les abeilles de 3 insecticides néonicotinoïdes¹⁵.

Avril & juillet 2013 L'Union Européenne interdit partiellement l'utilisation de l'imidaclopride, du thiaméthoxam, de la clothianidine et du fipronil¹⁶. Les usages sur cultures considérées comme non attractives pour les abeilles (comme les céréales à paille) demeurent autorisés, malgré les surfaces importantes concernées et la longue rémanence de ces produits.

Août 2016 Le législateur français adopte la Loi Biodiversité et interdit totalement l'utilisation agricole des néonicotinoïdes en France à partir du 1^{er} septembre 2018¹⁷. Cette interdiction concerne 5 substances actives : l'acétamipride, la clothianidine, l'imidaclopride, le thiaclopride et le thiaméthoxam.

Sept. 2017 La France autorise sur de nombreuses cultures deux pesticides à base d'un néonicotinoïde de nouvelle génération : le sulfoxaflor¹⁸.

Nov. 2017 Le Tribunal Administratif de Nice suspend en référé l'autorisation des deux pesticides à base de sulfoxaflor. Le Conseil d'Etat confirme cette ordonnance en février 2018¹⁹.

Mai 2018 L'Europe interdit totalement les utilisations en plein champ d'imidaclopride, de thiaméthoxam et de clothianidine²⁰. La mesure entre en vigueur en décembre 2018.

Oct. 2018 Le législateur français étend le champ d'application de l'interdiction des néonicotinoïdes aux molécules ayant le même mode d'action²¹ (sulfoxaflor et flupyradifurone).

AUJOURD'HUI, LE COMBAT CONTINUE EN FRANCE, EN EUROPE ET DANS LE MONDE

EN FRANCE

... car ces victoires sont constamment menacées : les fabricants de pesticides ont en effet attaqué l'interdiction française des néonicotinoïdes et un procès est en cours devant le Conseil d'Etat²².

EN EUROPE

... car de nombreux Etats adoptent des dérogations abusives à l'interdiction européenne des néonicotinoïdes²³ ;

... car les pesticides restent mal évalués avant leur autorisation européenne. Alors que l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) a proposé en 2013 de nouvelles orientations prenant en compte toutes les voies d'expositions des abeilles, la toxicité chronique, les effets sublétaux ou les effets sur les abeilles sauvages²⁴, les Etats européens ont volontairement refusé d'appliquer ces recommandations, faisant le choix de privilégier les pesticides au détriment de la protection des pollinisateurs²⁵. L'Europe laisse donc volontairement la porte ouverte à de futurs pesticides au moins tout aussi toxiques que les néonicotinoïdes.

DANS LE MONDE

... car c'est la classe d'insecticides la plus utilisée sur notre planète ;
... car les néonicotinoïdes et le fipronil représentent un tiers du marché mondial des insecticides.

1 - Rapport EPILOBEE 2012-2013 - Plateforme ESA, « Mortalités des colonies d'abeilles domestiques pendant l'hiver 2017-2018, Premiers résultats », 24 octobre 2018

2 - J. M. Bonmatin et al., « A LC/APCI-MS/MS Method for Analysis of Imidacloprid in Soils, in Plants, and in Pollens », Anal. Chem. 2003 75 92027-2033, Avril 2003

3 - M. E. Colin et al., « A Method to Quantify and Analyze the Foraging Activity of Honey Bees: Relevance to the Sublethal Effects Induced by Systemic Insecticides », Archives of Environmental Contamination and Toxicology, vol. 47, no 3, septembre 2004, p. 387-395

4 - Comité Scientifique et Technique de l'Etude Multifactorielle des Troubles des Abeilles (CST), « Imidaclopride utilisé en enrobage de semences (Gaucho®) et troubles des abeilles, Rapport final », 18 septembre 2003

5 - EFSA, « Conclusion on the peer review of the pesticide risk assessment for bees for the active substances clothianidine, thiamethoxam, and imidaclopride », 2013 <http://www.efsa.europa.eu/en/press/news/130116>

6 - Pour en savoir plus : dossier de presse UNAF, oct. 2018, disponible en ligne sur le site de l'UNAF

7 - www.abeillesentinelle.net

8 - www.comiteelusabeille.org

9 - 22 janvier 1999

10 - 25 mai 2004

11 - Arrêtés des 6, 15 et 19 avril 2005 interdisant la mise sur le marché et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant la substance active « fipronil »

12 - CE, 16 février 2011, Cruiser, Union Nationale de l'Apiculture Française

13 - CE, 3 octobre 2011, Cruiser 350, Union Nationale de l'Apiculture Française

14 - EFSA, « Scientific Opinion on the science behind the development of a risk assessment of Plant Protection Products on bees (Apis mellifera, Bombus spp. and solitary bees) », 23 mai 2012

15 - Arrêté du 24 juillet 2012 relatif à l'interdiction d'utilisation et de mise sur le marché pour utilisation sur le territoire national des semences de crucifères oléagineuses traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active thiametoxam

16 - Règlement d'exécution (UE) n° 485/2013 de la Commission du 24 mai 2013

17 - LOI n°2016-1087 du 8 août 2016 - art. 125 - Art. L.253-8 du Code rural

18 - Anses, 27 septembre 2017, décision d'autorisation des produits phytopharmaceutiques Closer et Transform

19 - TA Nice, 23 novembre 2017, Ordonnances de référé, Closer et Transform et CE, 15 février 2018, Closer et Transform

20 - Règlements d'exécution (UE) de la Commission du 29 mai 2018 n° 2018/783, 2018/784, 2018/785

21 - LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 - art. 83

22 - Communiqué de presse de l'UNAF, 7 novembre 2018, « L'interdiction française des néonicotinoïdes menacée par le lobby des pesticides : l'UNAF sonne l'alerte ! »

23 - Rapport de 4 ONG européennes (Client Earth, PAN-Europe, Bee Life et Romapis), Bee emergency call, 2017

24 - EFSA, Guidance on the risk assessment of plant protection products on bees (Apis mellifera, Bombus spp. and solitary bees), 27 juin 2013

25 - Communiqué de presse de Greenpeace Europe, 23 janvier 2019, « Leak: European governments pave way for bee-killing pesticides »

